

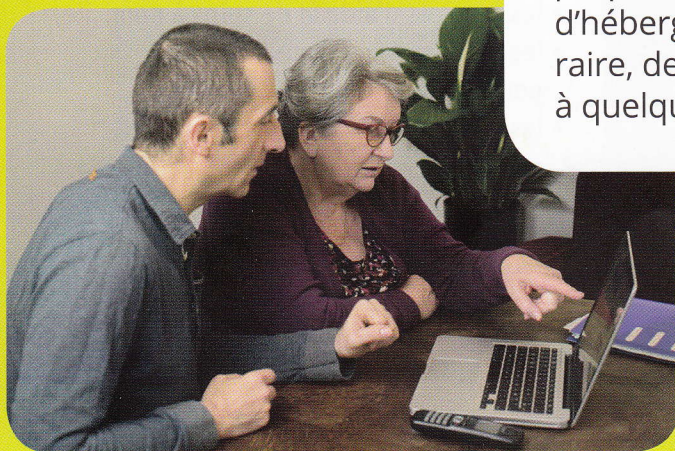
?

?

?

Des réponses à vos questions

Des réponses aux questions sur la perte d'autonomie les plus souvent posées par les personnes âgées et leurs proches.



“ Je dois m'absenter quelques jours. Existe-t-il des structures qui pourraient accueillir ma mère pendant mon absence ? ”

Des établissements pour personnes âgées proposent des places d'hébergement temporaire, de quelques jours à quelques semaines.

Si vous préférez être informé par téléphone, appelez le :

 **0820 10 39 39**
(0,15 € TTC la minute)



 **CNSA**
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr